

18 juin 2018

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 18 juin 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 18 juin 2018, à 18 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Maryline Charbonneau, Christiane Marcoux, Mélanie Dufresne et Patricia Poissant, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Yvan Berthelot, Justin Bessette, Jean Fontaine, Michel Gendron, Ian Langlois et Marco Savard, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Alain Laplante, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (RLRQ c.C-19).

Monsieur François Vaillancourt, directeur général, est présent.
Madame Andrée Senneville, greffière adjointe, est présente.

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 18h43.

ORDRE DU JOUR

No 2018-06-0415

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Christiane Marcoux

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et pré-adressé à tous les membres du conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 14 juin 2018 qui leur a été signifié dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

FINANCES MUNICIPALES

No 2018-06-0416

Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019 - 2020 – 2021

18 juin 2018

PROPOSÉ PAR : monsieur Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : madame Christiane Marcoux

Que soit adopté le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021, montrant des dépenses d'immobilisations pour un montant totalisant 124 739 296 \$, ledit programme étant joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes du Québec, une période de questions est tenue.

LEVÉE DE LA SÉANCE

No 2018-06-0417

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Justin Bessette

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

La séance est levée à 19h03

Maire

Greffière adjointe